

# Critériums Nationaux des Lutins(ES) saison 2026

- L'objectif des critériums des lutins est de promouvoir la pratique du tennis chez les jeunes joueurs tout en offrant un cadre compétitif adapté à leur développement.
- Pour des raisons d'organisation et de logistique, la Direction Technique Nationale sera responsable de fixer le calendrier et de désigner les clubs qui organiseront les critériums
- Chaque club affilié peut organiser un maximum d'un critérium par saison. Toutefois, la Direction Technique Nationale peut attribuer des critériums supplémentaires aux clubs en cas de besoin.
- Le club organisateur prend en charge les indemnités, les frais de déplacement et d'hébergement du juge-arbitre, des arbitres de chaise, ainsi qu'un prix pour chaque participant (médaille et diplôme).
- Les balles de la compétition sont à la charge du club organisateur.
- Le club organisateur doit fournir une sonorisation pour l'appel des matchs au juge-arbitre.
- Le club organisateur doit soumettre à la FTT, un mois avant la date du critérium, un projet de fiche d'information (**Fact-Sheet**) dûment rempli, qui sera corrigé et validé par la FTT. Cette fiche sera ensuite publiée sur le site web de la FTT ([www.ftt.tn](http://www.ftt.tn)) au plus tard 21 jours avant le début de la compétition.
- Le tirage au sort du critérium se fait au siège de la FTT. Cependant, les clubs qui souhaitent organiser le tirage au sort chez eux doivent l'indiquer sur la fiche d'information et s'engager à fournir les conditions nécessaires à son bon déroulement. Dans ce cas, le club organisateur prend en charge les frais de transport et d'hébergement des juges-arbitres.
- Les poules et les convocations pour les premières rencontres seront publiées sur le site internet de la FTT ([www.ftt.tn](http://www.ftt.tn)) 7 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à faire disputer tous les matchs du tournoi sur ses propres courts.
- La FTT désignera le juge-arbitre ainsi que les arbitres de chaise (en fonction de l'infrastructure).
- Les catégories pour l'année 2026 sont :
  - a) Garçons 2019 – Filles 2019 – Garçons 2018 – Filles 2018.

- b) Les natifs de 2019 (7 ans) joueront sur un court de 12,80 m de longueur et 6,40 m de largeur avec des balles rouges (Stage 3) de mini tennis. La hauteur du filet sera de 0,80 m.
- c) Les natifs de 2018 (8 ans) joueront sur un court de 18 m de longueur et 8,23 m de largeur avec des balles orange (Stage 2) de mini tennis.
- Le nombre de participations par joueur est limité à 12 critériums par saison.
- La compétition se déroulera selon un système de poules. Toutefois, en cas de force majeure, le format de la compétition peut être modifié.
- Les matchs se joueront en un set de 4 jeux avec un tie-break de 7 points à 3 partout pour les catégories 7 et 8 ans à l'exception du critérium fédéral des Lutins 2 qui se jouera au meilleur de 3 sets de 4 jeux avec No Ad et match Tie Break
- Les clubs sont priés de former leurs jeunes joueurs aux règles du jeu et de valider l'inscription uniquement pour ceux qui maîtrisent suffisamment ces règles afin de faciliter le déroulement des rencontres.
- La Direction Technique Nationale peut suspendre la participation des joueurs qui ne possèdent pas le niveau nécessaire.
- Tout joueur possédant une licence fédérale et un compte IJIN peut s'inscrire aux critériums organisés sous l'égide de la FTT. Toutefois, seul le club est habilité à retirer l'inscription de ses joueurs si nécessaire, et uniquement via l'inscription en ligne sur le site web de la FTT ([www.ftt.tn](http://www.ftt.tn)), en respectant les délais d'ouverture et de fermeture des inscriptions (aucune inscription par fax ne sera acceptée).
- Les frais de participation sont fixés à 40 dinars par joueur, payables uniquement via le compte **IJIN** du joueur et par Carte Bancaire Nationale ou Carte e-Dinar (La Poste).
- Tout joueur accepté initialement dans un tournoi et ne respectant pas le dernier délai de paiement sera automatiquement retiré du tableau.
- La Fédération Tunisienne de Tennis reversera aux clubs organisateurs le montant global des inscriptions, après déduction de 5 dinars par joueur et par catégorie.
- Les lutins et lutines 2<sup>ème</sup>année peuvent participer dans la catégorie des poussins et des poussines 1<sup>re</sup> année pour les tournois organisés entre le 29 Juin et 17 Aout 2026, dans la limite de six (6) tournois par joueur durant cette période. Toutefois, l'acceptation des joueurs dans les tableaux reste conditionnée par la capacité d'accueil de chaque tournoi.